



Communications

- La fête patronale de la Saint-André, ayant lieu le dimanche 30 novembre, ne fera donc pas l'objet de jour de compensation. Cependant, il est à signaler qu'un pont aura lieu pour la Saint-Joseph.
- L'agenda personnalisé pour notre école sera distribué aux élèves à la rentrée scolaire. Il est donc inutile de faire les frais d'en acheter un **puisque l'agenda officiel sera obligatoire** pour des raisons pratiques.
- Le site internet de la commune www.chamoson.net donne tous les renseignements utiles concernant l'école. Nous vous encourageons à le parcourir pour y découvrir notamment **l'organisation scolaire**, mais également **les divers règlements**.
- La direction des écoles et la commission scolaire remercient chaleureusement **Mme Sandrine Carroz-Putallaz** qui focalisera toute son activité au sein du CPTA ; cela ne remet aucunement en question notre précieuse collaboration avec ce centre. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour tout le travail accompli et les interactions futures. Nous souhaitons également le meilleur pour **M. Michaël Cheseaux** qui poursuivra sa carrière sous d'autres cieux
- Une **nouvelle classe de 5-6H** fera son ouverture à la rentrée, sous le titulariat de Mme Andrina Aymon.
- La direction des écoles et le corps enseignant se réjouissent d'accueillir au sein de leur équipe :
 - **Mme Zoé Robert**, qui assumera un titulariat en 5H.
 - **Mme Milena Segouali** en tant qu'enseignante spécialisée

Soyez les bienvenues !